

Communiqué de presse – 28 novembre 2023

L'ONF s'engage dans le programme « un jeune, un arbre »

Lors de son déplacement en forêt communale de Moirans-en-montagne dans le Jura, le président de la République, accompagné des Ministres Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en charge des forêts, Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, et Gabriel ATTAL, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ainsi que des élus du territoire, a participé à un chantier de plantation par des collégiens sur une parcelle forestière d'épicéas détruite par la sécheresse et les épidémies de scolytes.

Après une présentation par l'ONF et l'INRAE des effets du changement climatique sur la forêt jurassienne et des moyens d'adaptation de celle-ci, les élèves des collèges de Moirans, Orgelet et Arinthod, ont planté des chênes pubescents, des érables planes et des cèdres. Les plants utilisés, issus de pépinières locales, ont été produits à partir de graines de la sécherie de la Joux dans le Jura.

Cette opération marquait le lancement du programme « un jeune, un arbre » annoncé par le président de la République, pour que chaque collégien puisse planter un arbre et contribuer ainsi au renouvellement de la forêt française touchée par le changement climatique.

Avec France Bois Forêt, qui coordonne l'initiative pour la filière forestière, l'ONF propose d'accueillir 310 des 1 000 classes volontaires pour s'engager dans ce programme dès cette année scolaire 2023/2024. Des forêts domaniales et des forêts communales seront ainsi identifiées, en lien avec les communes forestières, pour mettre en œuvre la partie du dispositif qui concerne la forêt publique.

En effet, la forêt publique, comme la forêt privée, est touchée par le changement climatique dont les effets s'accroissent. Grâce aux moyens inédits alloués par le Gouvernement, l'ONF déploiera la stratégie d'adaptation changement climatique pour assurer la résilience des forêts françaises et de leurs écosystèmes, la restauration du puits de carbone forestier et la conservation de la biodiversité. Le renouvellement forestier permettra de contribuer à l'atténuation du changement climatique.



Cette stratégie d'adaptation se fonde sur la diversité des essences et des itinéraires sylvicoles pour apporter une réponse proportionnée aux effets constatés et anticipés du changement climatique sur nos forêts, et s'accompagne du renforcement des politiques de prévention des risques, notamment du risque d'incendies.

Tous ensemble avec nos partenaires, soyons acteurs de la protection de nos forêts !

A propos de l'ONF

Protéger et gérer durablement les forêts, agir pour le climat et la transition écologique, contribuer à l'attractivité et au développement durable des territoires, c'est préserver notre vie et celle des générations futures. Telle est l'ambition de l'ONF et de ses partenaires. Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Placé sous la double tutelle du ministère chargé de l'Agriculture et du ministère chargé de la Transition écologique, l'ONF est un Établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) dont les statuts sont définis dans le Code forestier. Le statut d'EPIC lui confère une autonomie administrative et financière.

onf.fr

Contacts presse

Chloé Maugueret
06 67 74 36 52
presse@onf.fr

ONF – Direction de la communication
2 bis, avenue du Général Leclerc
CS 30042
94704 MAISONS-ALFORT Cedex